

101

ANNEMASSE ▷ BONNEVILLE ▷ CLUSES

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

	TITRES	TARIFS
ZONE 1	BILLET UNITÉ	1,50 €
	BILLET UNITÉ ENFANT - 10 ANS	0,75 €
	BILLET UNITÉ DÉCLIC' 50 %	0,75 €
	BILLET UNITÉ 50 %*	0,75 €
	CARNET DE 10 TRAJETS	12,00 €
	CARNET DE 10 TRAJETS DÉCLIC'	6,00 €
	ABONNEMENT MENSUEL	30,00 €
ZONE 2	BILLET UNITÉ	3,50 €
	BILLET UNITÉ ENFANT - 10 ANS	1,75 €
	BILLET UNITÉ DÉCLIC' 50 %	1,75 €
	BILLET UNITÉ 50 %*	1,75 €
	CARNET DE 10 TRAJETS	28,00 €
	CARNET DE 10 TRAJETS DÉCLIC'	14,00 €
	ABONNEMENT MENSUEL	70,00 €

	CLUSES	THYEZ	MARIGNIER	AYZE	BONNEVILLE	CONTAMINE-SUR-ARVE	CONTAMINE-SUR-ARVE Hôpital Findrol	NANGY	ARTHAZ	ANNEMASSE
	CLUSES									
	THYEZ									
	MARIGNIER	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	AYZE	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	BONNEVILLE	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	CONTAMINE-SUR-ARVE	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	CONTAMINE-SUR-ARVE Hôpital Findrol	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	NANGY	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	ARTHAZ	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	ANNEMASSE	●	●	●	●	●	●	●	●	●

départ
arrivée

Pour la ligne interurbaine 101, la valeur est de 380g CO₂ / passager.kilomètre*

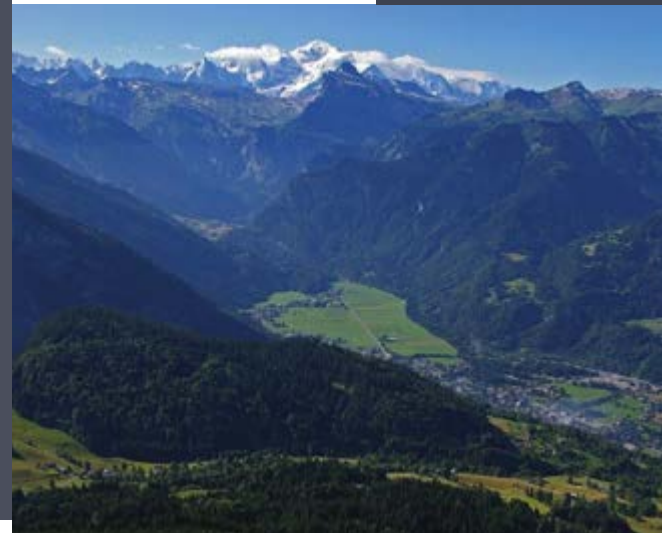
* Formule n°5 - Décret n° 2011-1336 du 24 octobre 2011 relatif à l'information sur la quantité de dioxyde de carbone émise à l'occasion d'une prestation de transport.

■ La tarification Décllic' ne s'applique pas à l'intérieur des ressorts territoriaux indiqués dans le guide des transports en Haute-Savoie.

* Sur présentation d'une carte d'invalidité.

Vous pouvez consulter les conditions générales de vente et de transport à bord des autocars.

101

ANNEMASSE
BONNEVILLE
CLUSESLa Région
vous transporteDu 01 Septembre 2019
au 14 Décembre 2019

lihsa
LIGNES INTERURBAINES DE HAUTE-SAVOIE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

JOURS DE FONCTIONNEMENT	L M Me J V
ANNEMASSE Gare routière	06:23
ARTHAZ La Forge	06:38
NANGY Chef Lieu	06:43
CONTAMINE-SUR-ARVE Findrol	06:47
CONTAMINE-SUR-ARVE Hôpital Findrol	06:50
CONTAMINE-SUR-ARVE Chef Lieu	06:53
CONTAMINE-SUR-ARVE La Perrine	06:55
BONNEVILLE Mairie - Rue Pertuiset	07:03
BONNEVILLE Gare routière	07:05
AYZE Merzières	07:07
AYZE École	07:08
AYZE Chapelle	07:09
AYZE Tréloux	07:11
MARIGNIER Poste	07:18
MARIGNIER Gare SNCF	07:20
THYEZ Champ des Mottes	07:25
THYEZ Ternier	07:27
THYEZ Église	07:30
THYEZ Charmilles	07:32
THYEZ Avullions	07:34
THYEZ Lac	07:36
THYEZ La Vallée	07:38
CLUSES Écoles	07:45
CLUSES Collège	07:50
CLUSES Gare routière	07:55

JOURS DE FONCTIONNEMENT	L M Me J V
CLUSES Gare routière	18:05
CLUSES Écoles	18:10
CLUSES Collège	18:15
THYEZ Lac	18:17
THYEZ Avullions	18:19
THYEZ Charmilles	18:21
THYEZ Église	18:23
THYEZ Ternier	18:26
THYEZ Champ des Mottes	18:29
MARIGNIER Gare SNCF	18:35
MARIGNIER Poste	18:36
AYZE Tréloux	18:37
AYZE Chapelle	18:39
AYZE École	18:40
AYZE Merzières	18:41
BONNEVILLE Gare routière	18:43
BONNEVILLE Mairie - Rue Pertuiset	18:45
CONTAMINE-SUR-ARVE La Perrine	18:53
CONTAMINE-SUR-ARVE Chef Lieu	18:55
CONTAMINE-SUR-ARVE Hôpital Findrol	18:58
CONTAMINE-SUR-ARVE Findrol	19:00
NANGY Chef Lieu	19:03
ARTHAZ La Forge	19:06
ANNEMASSE Gare routière	19:17

L : LUNDI - **M** : MARDI - **Me** : MERCREDI - **J** : JEUDI - **V** : VENDREDI

Pas de service le samedi, le dimanche et les jours fériés.

- ANNEMASSE Gare routière
- ARTHAZ La Forge
- NANGY Chef Lieu
- CONTAMINE-SUR-ARVE Findrol
- CONTAMINE-SUR-ARVE Hôpital Findrol
- CONTAMINE-SUR-ARVE Chef Lieu
- CONTAMINE-SUR-ARVE La Perrine
- BONNEVILLE Mairie - Rue Pertuiset
- BONNEVILLE Gare routière
- AYZE Merzières
- AYZE École
- AYZE Chapelle
- AYZE Tréloux
- MARIGNIER Poste
- MARIGNIER Gare SNCF
- THYEZ Champ des Mottes
- THYEZ Ternier
- THYEZ Église
- THYEZ Charmilles
- THYEZ Avullions
- THYEZ Lac
- THYEZ La Vallée
- CLUSES Écoles
- CLUSES Collège
- CLUSES Gare routière

▶ POUR EN SAVOIR PLUS :

Auprès de votre transporteur : SAT Passy 04 50 78 05 33 / 04 50 38 42 08

www.auvergnerhonealpes.fr/interurbain